

Le prieuré de Lanville
et les travaux de déblaiement,
de sauvetage et de remise an valeur
qui y furent exécutés du 12 au 26 juillet 1971.

L'église prioriale Notre-Dame de Lanville.

Le prieuré, de fondateur inconnu, est soumis à partir de 1120 à la règle des chanoines réguliers de *Saint-Augustin* et reste conventuel jusqu'à sa suppression en 1791. Ses possessions variables au cours des siècles intéressent des églises des diocèses d'*Angoulême*, *Poitiers* et *Saintes*. Alors qu'au cours des luttes de la guerre de *Cent ans*, l'église et le château de *Marcillac* sont détruits, le prieuré de *Lanville* sort indemne de la tourmente, à l'exception du cloître.

Il n'en sera pas de même au cours des guerres de religion. L'année 1568 fut particulièrement néfaste, et les bâtiments furent gravement endommagés.

Il se releva de ses ruines et fut uni en 1659 à l'abbaye de *Sainte-Geneviève du Mont*.

Parmi les prieurs on relève les noms de plusieurs membres de la *Maison de La Rochefoucauld*.

En 1942 le Conseil *Municipal de Marcillac-Lanville*, obtient le classement de l'église prioriale comme monument historique.

Celle-ci édifiée dans son ensemble vers 1150 présente certaines parties qui dateraient de la fin du XI^e siècle.

Le monument comportait, principalement, une nef à trois travées de voûtes ogivales à liernes qui auraient remplacé trois anciennes coupoles (dont l'existence est contestée) qui se seraient écroulées en 1625.

La façade romane (reconstruite depuis vers 1910-1912) et une partie des voûtes de la nef se sont écroulées en 1904.

Un transept surmonté d'une coupole fait suite à la nef et au-delà se trouve une abside voûtée en cul de four.

Des croisillons *Nord* et *Sud*, sous berceaux brisés sont munis chacun d'une absidiole. Un clocher carré à un seul étage (probablement inachevé) abrite des cloches fondues en 1869, remplaçant d'autres plus anciennes (fondues en 1619 et 1620) disparues. Les dimensions de l'église, une des plus vastes de la *Charente*, après la cathédrale d'*Angoulême*, l'abbatiale de *Saint-Amant-de-Boixe*, l'église *Saint-Léger* de *Cognac*, sont les suivantes longueur totale 48 mètres longueur du transept 27.15m; longueur de la nef 27.70m largeur de la nef 9 mètres longueur du transept 8.80m largeur de chacune des absidioles 4.50m.

Certains caractères remarquables de ce monument sont à signaler. Par un effet voulu d'un symbolisme fréquent, une déviation importante entre l'axe de la nef et l'axe de l'abside marque l'inclinaison de la tête du *Christ* expirant sur la *Croix*.

A l'intérieur du chevet certaines pierres du mur portent des inscriptions tumulaires en latin, noms des moines de *Lanville* des XII^e et XIII^e siècles. A chaque inscription correspondait un sarcophage disposé au pied du chevet. Servant de refuge aux populations, l'église fut fortifiée pendant la guerre de *Cent ans* (ou avant).

De la salle capitulaire ne subsistent que les quatre murs il apparaît qu'elle était couverte de voûtes sur croisées d'ogives.

Les restes actuellement visibles du cloître, indiquent qu'il appartiendrait à la dernière époque de la période ogivale. Une fontaine de *Saint-Maur* est toute proche. Sous la direction de M. l'Architecte des *Monuments* historiques de *Paris*, furent entrepris en 1968 des travaux de restauration portant principalement sur des rejointoiements et l'établissement d'un trottoir en moellons taillés autour du chevet et des absidioles ils ont amené la découverte d'un sarcophage et d'un sépulcre contenant encore des squelettes de moines dont l'un placé face contre terre.

Un groupe de jeunes patronné par l'*Union* des associations animatrices de chantiers de sauvegarde pour la réhabilitation et l'entretien des monuments et du patrimoine artistique avec l'autorisation de M. *Jean Verney*, conservateur régional des *Bâtiments* de *France*, et sous l'égide de M. *François Corrouge*, architecte des *Bâtiments* de *France* pour le département de la *Charente*, a entrepris du 12 au 26 juillet 1971, d'importants travaux de déblaiement de la salle capitulaire.

Un dallage a été mis au jour, ainsi que les bases d'un mur de refend de construction postérieure à l'édification de la salle capitulaire des joints ont été également refaits.

On été recueillis avec des fragments de lancettes constitutifs de la voûte sur croisée d'ogive, une partie de linteau de porte évidé par une accolade sans décor, et une très belle clef de voûte.

†